RAPPORT DU JURY

INHA LAB 2018

Rapport du jury pour l'attribution de l'INHA Lab 2018.

Le jury réuni le vendredi 12 janvier 2018 pour examiner huit dossiers de candidature au programme INHALab était composé de :

- Éric de CHASSEY, directeur général, INHA
- France NERLICH, directrice du Département des études et de la recherche, INHA
- Hadrien LAROCHE, conseiller auprès du directeur général, Développement culturel et relations internationales, INHA
- Jérôme DELATOUR, responsable des collections photographiques, DBD, INHA
- Marine ACKER, chargée des manifestations, Service de la coordination de la recherche, INHA.

Les huit dossiers soumis répondaient aux critères d'éligibilité, en particulier eu égard à la constitution des collectifs en association (loi 1901) ou équivalent européen. Ces associations réunissaient principalement des étudiants en histoire de l'art ou en archéologie rattachés à des universités parisiennes (Paris I, Paris 8, Sorbonne Université, Paris Nanterre, Paris 3, EHESS, Ecole du Louvre), mais souvent dans des consortiums plus étendus, incluant des universités de région (Rennes 2, Université Bordeaux Montaigne, Université Bourgogne Franche-Comté, etc.) et des institutions étrangères (Barcelone, Warwick, Montréal, Oxford, Florence, etc.). Le jury a été surpris que la notion de « collectif de jeunes chercheurs » ait été généralement entendue comme renvoyant uniquement au monde universitaire et identifiée à une discipline, plutôt qu'à des pratiques de recherche plus transversales.

Les associations de jeunes chercheurs étaient constituées autour de projets scientifiques déterminés par une période artistique (par exemple la période XVIe-XVIIIe siècles en Europe), mais le plus souvent autour de projets thématiques (autour de figures conceptuelles, problématiques ou enjeux sociétaux). Le jury a constaté avec regret que sur les huit projets, seuls deux concernaient des périodes autres que le contemporain (un sujet portant sur l'archéologie, un autre sur la période XVIe-XVIIIe siècles), et un seul projet proposait une vision diachronique (avec une forte orientation vers le contemporain néanmoins).

2 rue Vivienne
75002 PARIS

INHA
Tel : 01.47.03.85.81
Fax : 01.47.03.86.36

www.inha.fr
der-dir@inha.fr

Les projets soumis proposaient principalement trois types d'actions : séminaire, journée d'études et exposition. D'une manière générale, le jury a été surpris par le fait que très peu de collectifs aient été soucieux du lieu de la résidence, à la fois l'espace proposé en lui-même (la salle Roberto Longhi) et l'emplacement carrefour dans la Galerie Colbert, dans un espace ouvert à la circulation publique, très fréquenté par les étudiants de différentes universités et institutions parisiennes. De fait, plusieurs propositions ne tenaient compte ni du lieu mis à disposition, ni de la durée de la résidence, en se limitant par exemple à l'organisation d'un seul événement (journée d'études) excédant très clairement les capacités de la salle Roberto Longhi. La présence sur place des acteurs du projet n'était pas toujours envisagée, se limitant là aussi parfois à une ou deux rencontres sur toute la durée de la résidence. La conception et l'installation d'une exposition en salle Roberto Longhi, si elles sont tout à fait envisageables et souhaitables, devraient être pensées aussi par rapport au lieu et aux publics auxquels on souhaite s'adresser. Une réflexion sur la médiation scientifique et sur les dispositifs paraît ici indispensable. L'utilisation de la salle Roberto Longhi comme simple étape d'une exposition itinérante, montée ailleurs et sans réel engagement sur place, n'a pas été jugée convaincante par le jury. Enfin les "associations" conçues de manière trop étroites par rapport à un sujet ou une circonstance, avec deux ou trois membres, ont d'une manière générale présenté des projets moins convaincants que des associations animées par des groupes plus dynamiques et constitués.

A l'issue de ses travaux, le jury a retenu les candidatures suivantes:

Pour la session du printemps l'association Alumni de l'École du Magasin pour le projet : "Histoire de l'École du Magasin et développement des pratiques curatoriales au cours des récentes décennies" qui propose une recherche sur l'histoire de l'Ecole du magasin dans le but d'une contribution à une réflexion autour de la valeur des archives et de la recherche curatoriales.

Pour la session d'automne l'association IMAGO pour le projet : « Médias imaginaires » autour d'une archéologie des médias. Ce projet comprend l'organisation de plusieurs activités scientifiques et manifestations publiques au cours des quatre mois de résidence, notamment un séminaire de recherche international, un workshop avec un artiste d'envergure internationale et une exposition dans la salle dédiée au projet.

Les deux projets lauréats offrent une dimension collective importante qui pourra d'ailleurs être amplifiée au cours de la résidence. Ils proposent d'habiter véritablement le lieu et d'offrir une plate-forme d'échange autour d'un projet scientifique finement articulé. Les actions prévues déploient différentes modalités et temporalités sur toute la durée de la résidence (séminaires, ateliers, entretiens, performances, journée d'études, publications).

À l'issue de cette délibération, le jury invite les futurs candidats à davantage prendre en compte le temps et l'espace de la résidence de l'INHALab, et d'explorer les possibilités offertes par cette invitation pour expérimenter des formats moins balisés. Une description précise de l'utilisation de l'espace ainsi qu'un calendrier des travaux et manifestations seront bienvenus.

Institut national d'histoire de l'art

Éric de Chassey
Directeur général

2 rue Vivienne
75002 PARIS

INHA
Tel : 01.47.03.85.81
Fax : 01.47.03.86.36

www.inha.fr
der-dir@inha.fr